

EFFECTIFS SALARIÉS

Ce baromètre présente les informations saillantes concernant les salariés des entreprises libérales du champ de l'OMPL, à partir des données de la DADS/DSN fournies par l'Insee et de prévisions statistiques. Il propose une photographie comparative des caractéristiques et des conditions d'emploi des salariés.



STABILITÉ DES EFFECTIFS

- Par rapport à 2016, la branche enregistre une hausse de ses effectifs de 237 salariés (+ 4,4 %) en 2021.
- Selon les prévisions réalisées pour les années 2022 à 2023, cette tendance semble s'infléchir à la hausse.

Évolution des effectifs salariés en volume

Années			Ompl	
2016	5 336	41 783	428 511	36 447
2017	5 379	43 832	439 646	38 453
2018	5 620	45 910	447 199	40 290
2019	5 797	47 413	454 932	41 616
2020	5 700	47 362	466 760	41 662
2021	5 573	49 673	496 473	44 100
2022 (sd)	5 712	51 373	502 394	45 661
2023 (p)	5 730	52 306	508 318	46 576

Sources: Insee, DADS/DSN, 2016-2021, estimations.

sd : données semi-définitives — p : prévisions

Évolution des effectifs salariés en indice (base 100 en 2016)

Années			Ompl
2016	100,0 %	100,0 %	100,0 %
2017	100,8 %	104,9 %	102,6 %
2018	105,3 %	109,9 %	104,4 %
2019	108,6 %	113,5 %	106,2 %
2020	106,8 %	113,4 %	108,9 %
2021	104,4 %	118,9 %	115,9 %
2022 (sd)	107,0 %	123,0 %	117,2 %
2023 (p)	107,4 %	125,2 %	118,6 %

Sources: Insee, DADS/DSN, 2013-2021, estimations.



Secteur cadre de vie-technique

Branche professionnelle



Cabinets ou entreprises
d'expertises en automobile



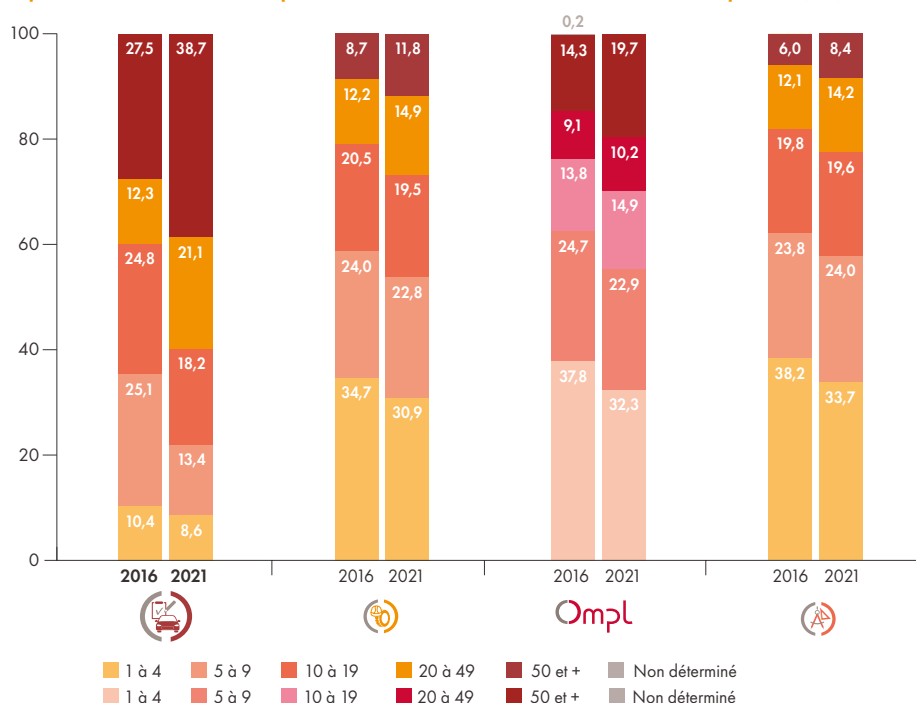
2/5^E DES EFFECTIFS DANS DES PETITES ENTREPRISES

- 40,2 % des salariés de la branche travaillent au sein d'une entreprise comptant moins de 20 salariés.

Par rapport à 2016, cette part a néanmoins reculé (- 20,1 points) au profit des entreprises de plus grande taille.

- Avec une diminution de - 6 points, le secteur connaît une évolution similaire mais moins marquée de la proportion de salariés employés par des petites entreprises de moins de 20 salariés.

Répartition des salariés par tranche d'effectif salarié des entreprises (%)



Sources : Insee, DADS/DSN, 2016-2021.



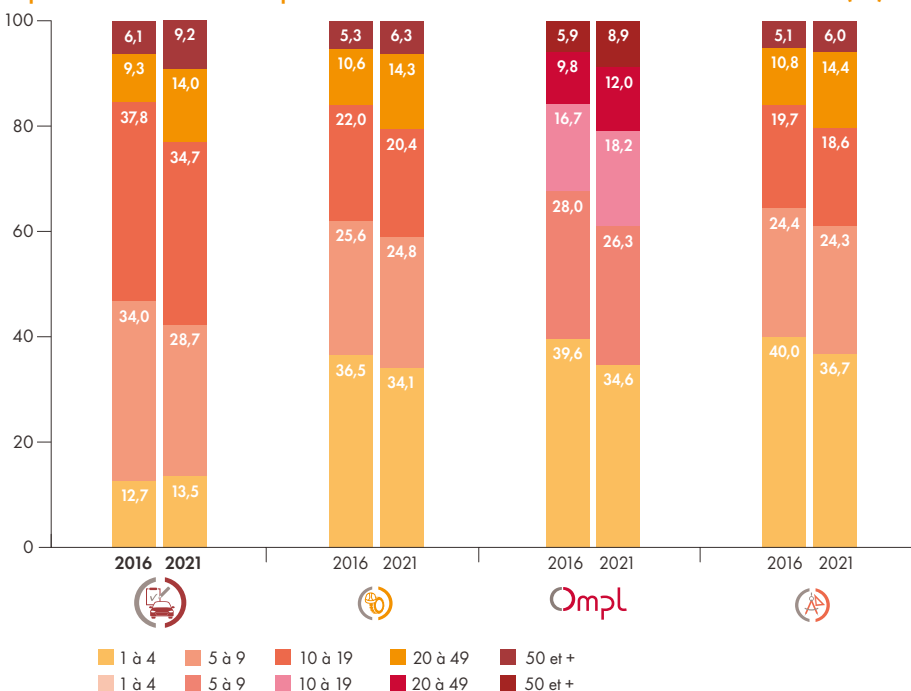
PLUS D'ÉTABLISSEMENTS DE GRANDE TAILLE

- L'importance des structures à taille humaine est très marquée puisque les établissements de moins de 20 salariés regroupent 76,9 % des effectifs.

Cette proportion a néanmoins reculé de - 7,6 points par rapport à 2016.

- Le secteur est caractérisé par une configuration similaire dans la mesure où 79,3 % des salariés travaillent dans une petite entreprise. La variation de leur part (- 4,8 points) est moins marquée que celle observée dans la branche.

Répartition des salariés par tranche d'effectif salarié des établissements (%)



Sources : Insee, DADS/DSN, 2016-2021.

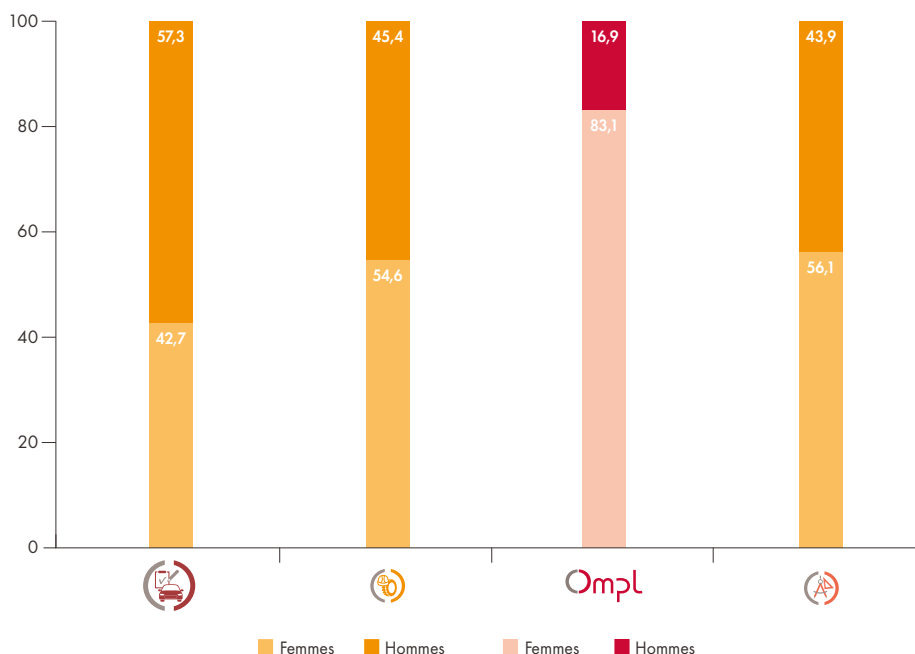


EMPLOIS EN MAJORITÉ MASCULINS

Les emplois de la branche sont principalement masculins : 57,3 % des salariés sont des hommes.

Cette proportion est supérieure de 11,9 points à la moyenne du secteur (45,4 %).

Répartition des salariés par genre (%)



Source : Insee, DSN, 2021.

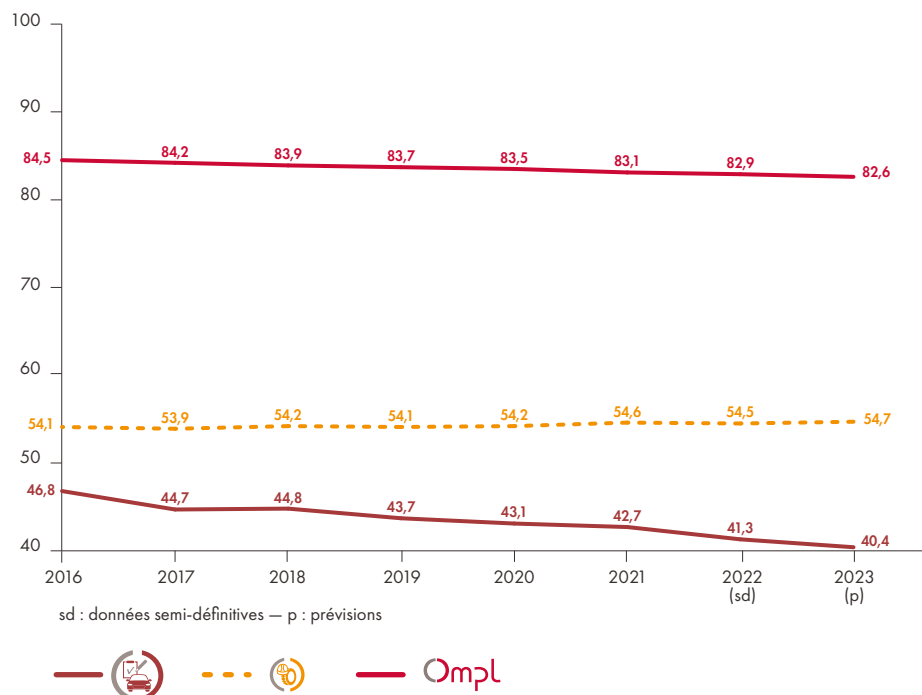


DIMINUTION DU TAUX DE FÉMINISATION

- Par rapport à 2016, les données observées montrent que la part des femmes dans l'emploi de la branche tend à reculer jusqu'en 2021. Elle diminue de - 4,1 points.

- Les prévisions pour les années 2022 à 2023, laissent envisager le maintien de cette tendance.

Évolution du taux de féminisation (%)



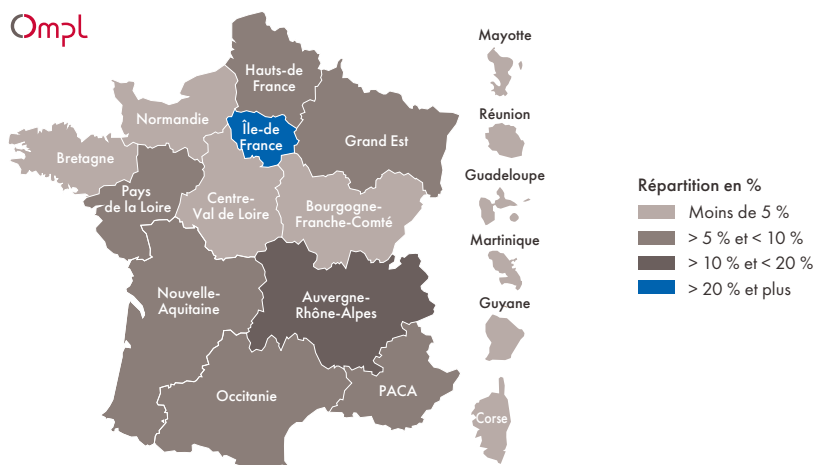
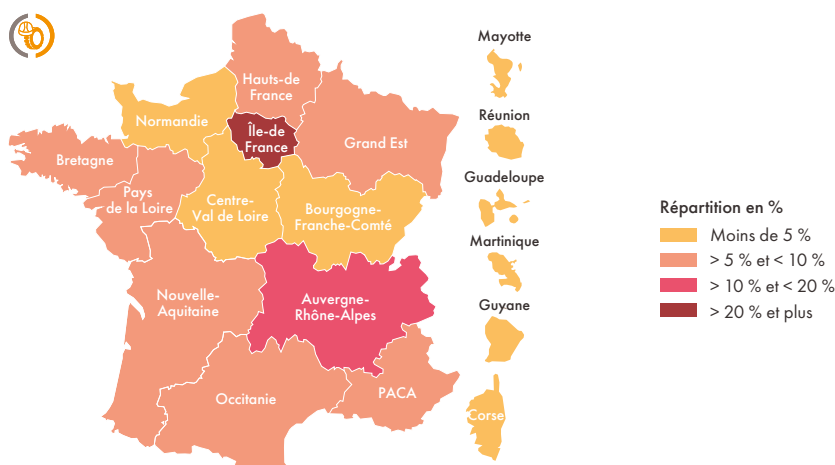
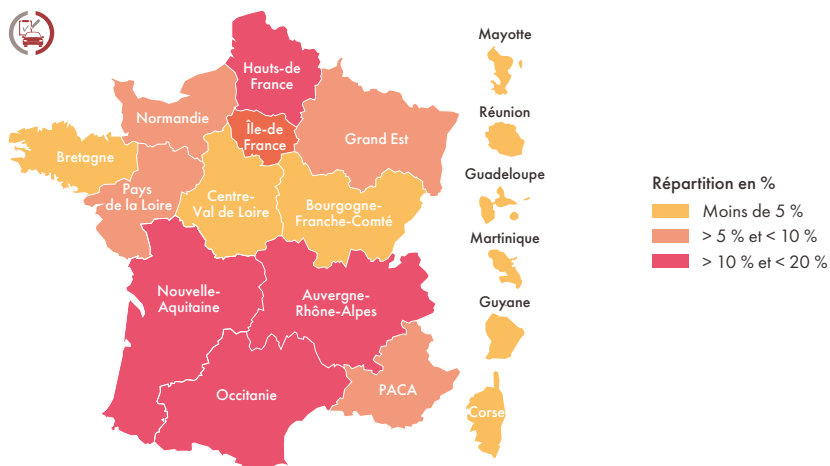
Sources : Insee, DADS/DSN, 2016-2021, estimations.



1/3 DES EFFECTIFS DANS TROIS RÉGIONS

- L'Île-de-France rassemble 14,6 % des salariés de la branche et son poids est inférieur à celui du secteur (31,4 %).
 - L'Auvergne-Rhône-Alpes est la seconde région pour l'emploi de la branche (11,3 %).
 - L'Occitanie occupe la troisième place en nombre de salariés (10,2 %).
- Ces trois régions regroupent 36,1 % des salariés de la branche et 53,3 % des effectifs sectoriels.

Effectifs par région (%)



Source : Insee, DSN, 2021.



DIFFÉRENCES RÉGIONALES MARQUÉES

En 2021, le taux de féminisation de la branche varie nettement d'une région à l'autre.

Il est maximal pour les DOM regroupés (53,1 %) et atteint un minimum pour l'Auvergne-Rhône-Alpes (38,1 %).

Sur ces territoires, la proportion de femmes dans les effectifs de la branche évolue de manière différenciée par rapport à 2016 :

- 0 point pour les DOM regroupés ;
- - 9,4 points pour l'Auvergne-Rhône-Alpes.

Taux de féminisation par région (%)



Régions	2016	2021	2016	2021	2016	2021
Auvergne-Rhône-Alpes	47,5	38,1	55,2	55,1	86,0	84,7
Bourgogne-Franche-Comté	50,5	39,8	54,5	53,0	87,9	86,3
Bretagne	42,5	45,6	52,5	54,6	85,7	84,1
Centre-Val de Loire	46,9	42,3	49,4	51,8	86,7	86,1
Corse	53,6	48,5	50,5	53,3	82,5	83,1
DOM regroupés	53,1	53,1	54,2	54,7	82,3	83,4
Grand Est	44,7	40,1	51,9	51,7	87,2	85,4
Hauts-de-France	44,8	43,8	48,5	51,7	84,3	83,7
Île-de-France	47,4	41,1	55,9	55,6	78,7	77,2
Normandie	45,3	46,2	52,0	51,9	85,6	85,4
Nouvelle-Aquitaine	44,0	41,1	54,0	56,1	86,8	85,2
Occitanie	46,4	42,4	54,7	55,9	86,2	84,8
Pays de la Loire	49,1	46,6	51,2	52,0	85,5	84,0
Provence-Alpes-Côte d'Azur	49,6	45,3	56,5	56,3	86,1	84,3
Ensemble	46,8	42,7	54,1	54,6	84,5	83,1

Sources : Insee, DADS/DSN, 2016-2021.